



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Autorisations de la directrice générale en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

Autorisation de la directrice générale pour la refonte du site web de la commission scolaire et de ses établissements en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme Tonik Web Studio située au 35-A, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 5C2, d'une somme de 58 500 \$, excluant les taxes pour la refonte du site web principal de la commission scolaire et celui de l'ensemble de ses établissements.

Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesures Maintien des bâtiments et réfection et transformation des actifs (bâtiments) – Réfection partielle de bassins de toiture – École de l'Envolée, du Vallon, Centre d'éducation des adultes des Draveurs (L'Escale) et Édifice Sainte-Bernadette en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la loi sur l'instruction publique (Chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme Defran inc. située au 55, rue Breadner, Gatineau, Québec, J8Y 2L7 d'une somme de 602 422,00 \$, excluant les taxes pour la réfection partielle de bassins de toiture aux écoles de l'Envolée, du Vallon, au Centre d'éducation des adultes des Draveurs (L'Escale) et à l'édifice Sainte-Bernadette.

Autorisation de la directrice générale pour l'harmonisation de la période du plan d'engagement vers la réussite avec celle du plan stratégique du ministère en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise que la période du plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la Commission scolaire des Draveurs soit harmonisée avec la période du plan stratégique du Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur qui couvre la période 2018-2023.

Autorisation de la directrice générale pour le changement des signataires – Desjardins en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise le changement de signataires – Desjardins.

Autorisation de la directrice générale pour l'octroi d'un projet issu de l'école de l'Escalade en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise de verser une somme de 287 \$ au budget de l'école de l'Escalade pour l'octroi d'un projet dans le cadre du cours de sciences et de technologies.



Autorisation de la directrice générale pour l'adoption du calendrier de conservation de la Commission scolaire des Draveurs en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption du calendrier de conservation de la Commission scolaire des Draveurs.

Autorisation de la direction générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement de chaudières – École de l'Envolée en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (Chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme Mécanique PCI située au 75-B, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2 d'une somme de 192 600,00 \$, excluant les taxes pour le remplacement de chaudières à l'école de l'Envolée.

Autorisation de la directrice générale pour l'adoption du procès-verbal du conseil des commissaires en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption du procès-verbal du conseil des commissaires du 27 janvier 2020.

Autorisation de la directrice générale pour l'adoption du procès-verbal du comité exécutif en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption du procès-verbal du comité exécutif du 27 janvier 2020.

Autorisation de la directrice générale pour les recommandations du comité de répartition des ressources en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption des recommandations du comité de répartition des ressources soit le modèle de l'organisation des services aux élèves HDAA – Année 2020-2021.

Autorisation de la directrice générale pour l'organigramme administratif 2019-2020 modifié en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption de l'organigramme administratif 2019-2020 modifié.

Autorisation de la directrice générale pour l'adoption du calendrier scolaire 2020-2021 en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption du calendrier scolaire 2020-2021.

Autorisation de la directrice générale pour la politique 50-42-01 « Commandite, publicité et autres formes de communication-sollicitation » en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption de la politique 50-42-01 « Commandite, publicité et autres formes de communication-sollicitation ».



Autorisation de la directrice générale pour la politique 50-43-01 « Gestion des risques en matière de corruption et de collusion » en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption tel de la politique 50-42-01 « Gestion des risques en matière de corruption et de collusion ».

Autorisation de la directrice générale pour la politique 57-01-01 « Règles relatives à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de services, de technologies de l'information et de travaux de construction » en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption de la politique 57-01-01 « Règles relatives à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de services, de technologies de l'information et de travaux de construction ».

Autorisation de la directrice générale pour le découpage de la Commission scolaire des Draveurs en cinq districts en vertu de l'article 299 du projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'adoption du découpage du territoire de la Commission scolaire des Draveurs en cinq districts conformément à l'article 143.8 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3).

Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement de trois chaudières – École des Cépages en vertu de l'article 299 du projet de Loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3)

La directrice générale autorise l'octroi du contrat de service à la firme Émile Séguin & Fils Ltée située au 845, boulevard de la Carrière, Gatineau, Québec, J8Y 6S5 d'une somme de 224 900,00 \$, excluant les taxes pour le remplacement de trois chaudières à l'école des Cépages.

Source : Mme Suzie Dumouchel
Secrétaire de gestion
Tél. : 819 663-9221, poste 12102
Courriel : ssgc@csdraveurs.qc.ca